



CRÉATION

Décembre 2010

CADRE SOCIO-ÉCOLOGIQUE (OU « FAIT STRUCTURANT »)

Plus d'un siècle et demi d'aménagement du cours du Rhône (digues, épis, protections de berge, ouvrages hydro-électriques)

ÉVÉNEMENT FONDATEUR

Crue de 2003 et signature du Plan Rhône en 2004 modifiant les logiques de gestion du fleuve

THÉMATIQUES CLÉS

- Trajectoire géo-historique du fleuve et ruptures
- Applications territoriales du développement durable
- Fonctionnement du socio-écosystème fluvial
- Risques environnementaux (inondations, contaminants, ressource en eau)
- Restauration et renaturation des milieux aquatiques et riverains
- Expérimentation et application de nouveaux outils scientifiques



TERRITOIRE

L'emprise géographique de l'OHM Vallée du Rhône correspond à l'axe fluvial du Léman à la Méditerranée, au fleuve lui-même, à ses milieux aquatiques annexes et aux zones riveraines, inondables pour certaines. Les territoires étudiés sont ainsi soumis à l'influence de nombreux aménagements présents sur tout le cours du fleuve. Ceux-ci résultent de deux périodes clés : la construction de la voie navigable (1840-1910) et la mise en place des équipements hydro-électriques (1948-1986). Ils ont conditionné l'évolution des paysages contemporains et la répartition des activités humaines. Un type particulier de paysage caractérisé par un Rhône « court-circuité », un canal et tous les ouvrages associés, se répète ainsi comme un motif territorial au niveau de chaque aménagement hydro-électrique permettant des comparaisons géographiques inédites et la mise en lumière des causalités de changement.



PROBLÉMATIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Espace économique et touristique, infrastructure de transport, outil de production d'énergie renouvelable, le fleuve est aussi un corridor de nature. L'exercice de différents usages, l'exploitation de ses ressources et plus largement la relation entre les hommes et ce milieu sont à l'origine de tensions entre acteurs et de choix en matière d'aménagement. Conséquence immédiate de la crue de 2003, l'État et les grands gestionnaires du fleuve ont signé en 2004 le Plan Rhône. Ce contrat de projet interrégional constitue un événement majeur : il s'agit désormais de concilier les différentes attentes, en essayant notamment de réussir un « développement durable ». L'OHM propose de suivre cette nouvelle période en produisant des connaissances pour alimenter le débat public. Il va ainsi s'intéresser aux flux d'eau, de sédiments et de polluants dans le corridor rhodanien et sur le littoral du delta, mettre en lumière l'effet des aménagements mais aussi celui des pratiques de gestion sur les formes fluviales et le cordon littoral, ainsi que leurs conséquences sociétales et environnementales. L'OHM analysera aussi les gains écologiques résultant des actions de restauration, l'évolution des représentations sociales et le jeu des acteurs.

CONTACTS

Carole BARTHELEMY (Directrice) : @ carole.barthelemy@univ-amu.fr

Hervé PIEGAY (Directeur adjoint) : @ herve.piegay@ens-lyon.fr

Bertrand MORANDI (Animateur) : @ bertrand.morandi@graie.org

COORDONNÉES

UMR 5600 Environnement Ville Société
Site ENS de Lyon 1
5, parvis R. Descartes 6
9362 Lyon cedex 07

<https://ohm-vallee-du-rhone.in2p3.fr/>